

N.A/H.D/
REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU TOURISME
B.P. 2378 KIGALI

Kigali, le. 08 AVR: 1993
NO 0216/93-19

À traiter par: Aff. Ext.

Date entrée: 9.4.93

Classé: 3768/93

Objet:
Arriérés de contribution
au fonds général de
l'Organisation Mondiale du
Tourisme (OMT)

Monsieur le Ministre des
Affaires Etrangères et de la
Coopération
KIGALI

Monsieur le Ministre,

Faisant référence à ma lettre no
098/93.19 vous adressée en date du 22 février 1993, j'ai l'insigne
honneur de vous demander de bien vouloir intervenir rapidement en
ce qui concerne la situation des arriérés de contribution que le
gouvernement rwandais doit à l'Organisation Mondiale du Tourisme.

Afin que vous soyez bien informé de
la gravité des mesures à prendre contre notre pays, je vous
transmets en annexe la correspondance de l'OMT m'adressée en date
du 01 mars 1993.

En plus de cette annexe, je vous
propose également un plan de paiement à soumettre à l'Organisation
Mondiale du Tourisme.

Veillez agréer, Monsieur le
Ministre, l'assurance de ma franche collaboration.

Le Ministre de l'Environnement
et du Tourisme
RUHUMULIZA Gaspard

Copie pour information:

- ✓ - Son Excellence Monsieur le
Président de la République
KIGALI
- Son Excellence Monsieur
le Premier Ministre
KIGALI
- Monsieur le Ministre des Finances
KIGALI
- Monsieur le Président du
Conseil d'Administration
de l'ORTPN
KIGALI



Plan provisoire pour paiement des arriérés de contribution à l'OMT

Fin du 1er. semestre 1993	15664 US.\$
Fin du 2ème. semestre 1993	12796 US.\$
Fin du 1er. semestre 1994	12796 US.\$
Fin du 2ème. semestre 1994	2822 + 3.171.000 PTAS
TOTAL	44078 US \$+3.171.000 PTAS

d